

Rencontre avec Marcel Jean

Bruno Dequen

Numéro 191, juin 2019

Les nouveaux territoires du cinéma québécois

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/91665ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (imprimé)

1923-5097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dequen, B. (2019). Rencontre avec Marcel Jean. *24 images*, (191), 70–76.



© Lou Scamble

Rencontre avec Marcel Jean

PROPOS RECUEILLIS PAR BRUNO DEQUEN

Regard sur la distribution et l'exploitation du cinéma québécois et d'art et essai.

Directeur général de la Cinémathèque québécoise, auteur du *Dictionnaire des films québécois*, Marcel Jean est un observateur et un acteur clé de notre cinématographie depuis des années. En donnant à la Cinémathèque un mandat de diffuseur de films en primeur depuis la fermeture de l'Ex-Centris, il a pu observer comme historien et exploitant les changements récents dans le domaine de la distribution.

Il y a actuellement une tension palpable autour des changements liés à la distribution/diffusion des films. Le positionnement des organismes face à Netflix en est l'exemple le plus évident, puisque les distributeurs indépendants et l'Association des cinémas parallèles sont farouchement contre le géant américain. Comment perçois-tu la situation actuelle? Vois-tu de nouveaux modèles émerger?

Il s'agit d'une vague de fond selon moi. Tout le monde ramène le débat à Netflix, mais ce dernier demeure un épiphénomène. Dans un an et demi, la situation sera radicalement différente. Nous sommes face à une transformation de toute la diffusion, qui est liée tant à l'évolution technologique qu'à la mondialisation.

L'insatisfaction envers Netflix n'est pas bien nommée. Il s'agit avant tout de la faillite du gouvernement fédéral à régler non seulement Netflix, mais tout ce qui va venir par la suite. À cause de cela, le géant numérique est devenu l'ennemi à abattre, alors qu'on ne pourra pas en venir à bout. Netflix et ses équivalents sont là pour rester. Ceci dit, la plateforme demeure avant tout du commerce de détail à la Walmart. Si elle finit éventuellement par tomber, ça se fera dans le cadre d'une mutation du marché, et non par boycott. De plus, que peut-on dire de Netflix pour l'instant ? Il s'agit d'un nouveau modèle de diffusion qui a causé la fermeture des clubs vidéo. Pas des cinémas.

Or, depuis plusieurs mois, Netflix est également devenu producteur de contenu pour les séries et, depuis peu, pour le cinéma. Évidemment, cette évolution est motivée par le repositionnement des majors, qui vont peu à peu annuler ou renégocier leurs ententes de diffusion avec ce géant qui n'est pour elles qu'un intermédiaire. D'où l'émergence de ces méga majors à la Disney/Marvel/Pixar/Fox qui vont sous peu proposer leurs propres plateformes. Amazon, Warner, Apple et autres vont tous entrer dans la danse, si ce n'est déjà fait. D'ici deux ans, on aura au moins cinq Netflix. Et on ne pourra ni l'éviter, ni s'isoler. D'où l'importance cruciale, et l'échec alarmant, des efforts de législation du gouvernement face à ces géants. Et d'où l'absurdité de la situation actuelle concernant la taxation, puisqu'elle permet à ces compagnies de bénéficier de notre marché sans contrainte tout en mettant des bâtons dans les roues de concurrents locaux qui, eux, doivent se plier aux exigences de taxation canadiennes. De ce point vue, je rejoins tout le monde : on s'en va dans le mur. Mais c'est moins la faute à Netflix qu'au gouvernement.

Mais cette incapacité à légiférer ne date pas d'hier. Après tout, la distribution traditionnelle a toujours dû faire face à la présence massive de distributeurs américains qui, dans la plupart des cas, utilisent des compagnies canadiennes pour faire de la sous-traitance ou gèrent tout simplement les droits nord-américains. En fait, le Canada n'a jamais été réellement indépendant en termes de distribution cinématographique.

Ce qui explique entre autres la situation absurde du *John F. Donovan* de Xavier Dolan, qui n'est toujours pas distribué ici faute d'avoir pu trouver un distributeur américain. Effectivement, le problème n'est pas récent. D'ailleurs, d'autres pays ont réussi à obtenir des ententes viables avec Netflix, contrairement à nous.

Ajoutons à cela le fait que les distributeurs et exploitants traditionnels s'accrochent encore à un modèle fondé sur les fenêtres de diffusion, qui se sont raccourcies et complexifiées avec le temps. Or, il y a beaucoup de pression de nos jours pour ne plus tenir compte de la séquence de diffusion, ou tout au moins superposer les plateformes de diffusion, à l'image du *day-and-date* (sortie simultanée en salle et en ligne, N.D.L.R.). C'est évidemment un changement de paradigme complet.

De mon point de vue, par rapport à un cinéma de niche, cette situation n'est pas aussi sombre qu'on veut bien le voir. Prenons l'exemple du documentaire. Si un projet est diffusé en amont à Radio-Canada, par exemple, ce dernier va bénéficier d'une

↑ **Ca\$h Nexus** de François Delisle (2019) → **Impetus** de Jennifer Alleyn (2019) → **Taxi Driver** de Martin Scorsese (1976)



promotion médiatique qu'aucun distributeur n'a les moyens de payer. Les artisans du film vont passer à toutes les émissions, sur toutes les plateformes du diffuseur. C'en est d'ailleurs presque caricatural. On a l'impression parfois que les artistes s'installent dans les studios de Radio-Canada pour l'émission radio du matin, et n'en sortent qu'en fin de journée, après que tous les animateurs leur ont parlé. Or, la force de cette machine promotionnelle augmente le désir de voir le film en question. À la Cinémathèque, on a remarqué que les films présentés à la télévision avant ou en même temps que la sortie salle sont presque systématiquement plus populaires que d'autres films indépendants. Ce fut le cas de *Parfaites*, de *DPJ*, de *Expo 67 Mission impossible* etc. Le cas le plus manifeste a été *Roma*, qui a fait salle comble à la Cinémathèque et au Cinéma Moderne pendant des semaines. Et si j'avais pu sortir *The Other Side of the Wind* d'Orson Welles, je suis certain que ça aurait très bien marché aussi.

Non seulement peut-on remarquer que la plupart des spectateurs qui continuent d'aller en salle le font pour vivre l'expérience du grand écran, mais il ne faut pas oublier aussi que tout le monde n'est pas nécessairement abonné à Netflix. Il faut cesser de faire des équations simples. Le bassin de spectateurs potentiels en salle au Québec, ce n'est pas huit millions de personnes. C'est une poignée de spectateurs fidèles, qui sont souvent un peu plus âgés, mais pas seulement. C'était quand même impressionnant de voir que nous avons fait salle comble récemment en présentant coup sur coup *Taxi Driver* et *My Own Private Idaho* devant un public qui avait majoritairement moins de 25 ans. Deux films disponibles partout, mais que de nombreux spectateurs veulent encore voir sur grand écran.

Mais on évoque ici des films déjà reconnus ou cultes. Cet engouement est rarement applicable aux films contemporains.

Tout à fait. Et la difficulté qu'éprouvent depuis de nombreuses années les films étrangers et français à percer au Québec est bien réelle. Mais il y a de nombreuses variables, autres que Netflix ou le petit écran, pour expliquer cette baisse générale des entrées. Après tout, ces films ne sont pas les plus visionnés sur les plateformes. En ce qui concerne le Québec, tout a changé à partir du moment où le TIFF a pris l'ascendant sur le Festival des films du monde. Sous la gouverne d'Unifrance, les vedettes françaises se sont mises à aller à Toronto plutôt qu'à Montréal. À l'époque où j'étais critique pour le Devoir, toutes les vedettes françaises venaient régulièrement et étaient bien connues du grand public. En cinq ans, j'avais rencontré trois fois Thierry Lhermitte !

Afin de poursuivre sur les changements liés aux modèles de distribution, j'aimerais évoquer nos expériences avec le Centre d'art et d'essai de la Cinémathèque, qui a été créé pour pallier la disparition de la salle Parallèle de l'Ex-Centris, maison montréalaise des films indépendants et des documentaires québécois. Au début, nous avons programmé de façon traditionnelle, à raison de trois séances par jour pour un même film. Nous nous sommes aperçus rapidement que 90 % des spectateurs assistaient à l'une de ces séances, au détriment des deux autres. Avec l'arrivée du Cinéma Moderne et de son modèle de

programmation davantage événementiel, nous avons décidé d'aller dans cette même direction « anarchique », pour reprendre les mots de Mathieu Li-Goyette dans *Panorama Cinéma*. Depuis, notre taux d'occupation est bien meilleur, à l'image de la sortie de *La fin des terres* de Loïc Darses cet hiver.

Dans le cas de ce film, ou d'*Impetus* de Jennifer Alleyn, l'implication des cinéastes et leur présence ont également joué un rôle.

La médiation culturelle est effectivement devenue primordiale. Prenons l'exemple de *CaSh NexuS*, qui est peut-être le film le plus exigeant de François Delisle, par sa longueur et la dureté du milieu qu'il représente. Le film n'a pas été un succès, mais on pouvait voir une nette augmentation du nombre de spectateurs aux séances pour lesquelles il était présent. De nos jours, on ne peut plus diffuser sans faire ce travail d'accompagnement, en particulier pour le cinéma québécois d'auteur.

Ça met clairement de plus en plus de pression sur les créateurs, qui doivent désormais assurer pleinement le « service après-vente » de leurs œuvres. Or, combien de temps cela pourra-t-il durer? Plusieurs font preuve d'une grande motivation en cette période de transition, mais il faudra bien que tout ce travail soit convenablement rémunéré. Sinon, on risque de frapper un mur très bientôt.

Il faudra effectivement que ce nouvel aspect de leur travail soit mieux considéré. Il y a du financement pour soutenir la distribution, et il va falloir réévaluer la répartition des montants et déterminer clairement qui paye les artistes pour leur travail de promotion et d'accompagnement. Si les cinéastes s'unissent pour défendre cette cause, ils auront de bonnes chances de réussir à convaincre les organismes subventionneurs, d'autant plus que les grandes campagnes publicitaires ou l'utilisation des réseaux sociaux sont moins efficaces qu'il y a quelques années.

Le modèle de distribution que tu mentionnes est également très spécifique, puisqu'il s'agit majoritairement de petits films d'auteur présentés dans des salles à faible capacité comme celle de la Cinémathèque (85 places) et le Cinéma Moderne (55 places). Comment appliquer tes propos au Cinéma du Parc ou au Cinéma du Musée par exemple?

Je crois en effet que les petites salles représentent l'avenir de la diffusion du cinéma d'auteur ou international. Les grandes salles sont liées à la « blockbustérisation » du cinéma. Aucune salle n'est trop grande un samedi soir suivant la sortie de *Star Wars*. Mais aucune salle n'est trop petite le lundi après-midi... En ce qui concerne notre créneau de cinéma d'art et d'essai, les paramètres sont différents. Le samedi après-midi fonctionne mieux que le samedi soir, par exemple. Peut-être parce qu'une partie de notre public préfère sortir souper ou faire une autre sortie culturelle que le cinéma, les soirs de fin de semaine.

Outre ces différences liées aux habitudes de consommation des spectateurs, il faut également souligner que le Cinéma Moderne et le Centre d'art et d'essai de la Cinémathèque ne survivent pas exclusivement grâce aux recettes de billetterie. La salle du Moderne est louée pour de la postproduction en journée et votre salle fait partie de la Cinémathèque qui est ouverte en tout temps.

Bien sûr. Dans notre cas, l'ouverture de la salle ne nous coûte qu'un projectionniste, puisque les autres employés sont là de toute façon. Nos frais fixes sont assez faibles. Il serait beaucoup plus difficile de lancer une nouvelle petite salle à fonction unique ailleurs à Montréal.

Nous avons beaucoup discuté de la salle, mais que penses-tu des autres fenêtres de diffusion actuelles, notamment pour le cinéma québécois? Je me rappelle qu'il était assez facile de rattraper un film grâce aux clubs vidéo. De nos jours, une fois la courte carrière en salles terminée, quelles sont les options?

Je me suis justement abonné récemment à l'extra de tou.tv pour explorer l'offre. Il y a quelques films disponibles, mais il devrait y en avoir beaucoup plus. Quel est l'obstacle? Je ne le sais pas. Une autre chose que j'ai pu constater, c'est que la plupart des spectateurs sont peu enclins à aller vers la VSD (vidéo sur demande). Nous sommes définitivement à l'époque des abonnements, ce que Netflix a bien compris. Il y aurait donc un espace pour concevoir une sorte de *hub* québécois intéressant, mais la concurrence locale entre Quebecor/Vidéotron, Bell et Radio-Canada ne risque pas de permettre une unification, ce qui est profondément contreproductif. Du côté de la distribution, l'hégémonie de Seville/EOne déséquilibre totalement l'écosystème. Même si j'apprécie le travail de cette compagnie, qui collabore régulièrement avec la Cinémathèque, il est certain qu'elle prend plus de place que tous les autres distributeurs québécois réunis.

J'aimerais par contre souligner les efforts qui sont faits par rapport à l'accessibilité au patrimoine du cinéma québécois. Éléphant a fait un travail colossal depuis plusieurs années. Mon plus grand souhait serait que leur catalogue soit disponible pour les milieux éducatifs. Nous voulons former le jeune public au cinéma québécois.

La Cinémathèque a tout un travail à faire sur cet aspect, en dehors de la conservation et des projections. Nous avons amorcé un plan de numérisation permettant de rendre accessibles courts métrages et documentaires notamment pour des diffusions en festival, dans d'autres organismes ou sur des plateformes. Nous sommes en train de travailler sur des œuvres féministes des années 1970-80 par exemple. On espère que la plus grande accessibilité de nombreuses œuvres permettra, entre autres, de réévaluer l'histoire du cinéma québécois. C'est pourquoi nous collaborons également avec des wikipédistes afin de produire des articles sur des cinéastes et des films.